

L'encyclique *Laudato Si'* et la doctrine sociale de l'Église

Hélène Noisette, sœur auxiliaire - Intervention au colloque *Laudato si'*, de la conversion à l'action - 30 septembre 2023

Après la belle soirée œcuménique d'hier, il me revient de présenter plus précisément l'encyclique *Laudato si'*, comme encyclique du magistère social de l'Église catholique. Cette encyclique est déjà bien connue par la plupart, ici, mais il m'a été demandé de la présenter de manière un peu objective pour nous donner une base commune.

Laudato si' a maintenant 8 ans... on se rappelle que l'encyclique a été publiée en juin 2015 (quelques mois avant la Cop 21 et la renégociation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en Objectifs de développement durable – j'y reviendrai)... et l'on attend la suite promise par le pape François le 4 octobre prochain !

1/ La question écologique dans la doctrine sociale de l'Église

Première encyclique aussi fortement consacrée à l'écologie (au « soin de la maison commune »), elle n'apparaît cependant pas de manière complètement isolée dans le magistère. Elle ne fait pas rupture même si elle va permettre un véritable tournant dans la prise de conscience écologique au sein de l'Église catholique.

On se rappelle peut-être des inquiétudes fortes de Paul VI dans son encyclique *Octogesima adveniens* (1971) ou dans ses discours à la FAO. C'est alors les questions des pollutions (locales) et de l'arme atomique qui inquiétaient l'Église. Et il faudrait évoquer les travaux du Conseil œcuménique des Églises qui, à cette période, prennent résolument au sérieux la question écologique et n'ont pas été sans impact.

On retrouve aussi chez Jean Paul II (par exemple dans son Message pour la journée mondiale de la paix de 1990) puis Benoît XVI (*Caritas in veritate*, Message pour la journée mondiale de la paix de 2010...) des éléments autour de la question écologique... mais il est certain que leurs appels à prendre soin de la Création ont été peu entendus (dans le monde catholique occidental). Le message était-il trop dilué dans d'autres préoccupations (guerre froide...) ? ou le discours écologique était-il trop méfiant par rapport à des courants écologistes malthusiens ? ou les catholiques n'étaient-ils pas prêts à l'entendre (comme la plupart de leurs contemporains d'ailleurs jusqu'à très récemment) ?

LS n'apparaît cependant pas comme un texte isolé. Il s'inscrit dans une lignée : celle qui se préoccupe de la justice et des « nouvelles questions sociales ». Après la question de la justice sociale au cœur des premières encycliques sociales de l'Église (depuis *Rerum novarum* en 1891 qui se préoccupe des injustices entre ouvriers et patrons nées de la Révolution industrielle), puis celle de la justice internationale au moment des indépendances des pays de ce que l'on a alors appelé le « Tiers-Monde », la justice écologique apparaît comme un des nouveaux fronts de la question de la justice.

2/ *Laudato si'*, une encyclique sociale

2.1 Un double défi pour l'humanité : des crises écologiques et une situation sociale insoutenable

Dans le 1^{er} chapitre de *Laudato si'*, le pape François dresse un état des lieux sans concession de la situation écologique actuelle. Ce faisant, il reprend le constat des scientifiques : nous dépassons les limites planétaires. Il évoque les pollutions et la culture du déchet, le dérèglement climatique, la question de l'eau, l'effondrement de la biodiversité, l'artificialisation des sols.

Mais le chapitre 1 ne s'arrête pas aux questions écologiques. Le pape François évoque aussi la « dégradation de vie sociale » et les « inégalités planétaires ». Parce que la crise écologique et les injustices sont liées, dans un contexte de très grandes inégalités mondiales où la surconsommation et le gaspillage côtoient des situations de misère indignes. L'humanité a

dépassé le plafond environnemental tout en laissant une partie de sa population en-dessous d'un plancher social.

C'est ce qu'a théorisé Kate Raworth, économiste britannique, avec l'illustration du « donut » qui a inspiré le graphisme des Objectifs de développement durable de l'ONU qui ont justement pour visée de permettre à tous les habitants de la planète d'avoir accès à une vie digne sans exploser le plafond environnemental.

Il s'agit de prendre en compte un double défi : ne pas croire que l'augmentation seule de la richesse permettra de résoudre les problèmes de pauvreté quand elle engendre une pression supplémentaire sur les ressources... ne pas se contenter de réponses écologiques qui accroissent les inégalités en laissant certains de côté ou qui serait un nouveau prétexte pour refuser aux populations les plus pauvres une vie digne. « Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature » (LS 139). Au final, l'enjeu est clair, pour ramener tout le monde à l'intérieur de « l'espace juste et sain pour l'humanité », il faut réduire les inégalités mondiales !

Ce double défi, c'est celui de l'écologie intégrale que propose le pape François dans le chapitre 4 de LS. Une écologie à la fois sociale, environnementale et économique ; une écologie de la vie quotidienne qui valorise les relations ; une écologie culturelle qui promeut la « biodiversité » des cultures humaines.

2.2 Une question de justice

La question écologique est donc devenue une question de justice (ou plutôt d'injustice) car les populations pauvres sont les plus exposées aux conséquences des dégâts écologiques, les plus vulnérables mais aussi les moins responsables de ces dégâts.

Elles sont les plus exposées. Dans le monde, en 2019, près de 79% de personnes vivant sous le seuil de pauvreté habitaient en zones rurales. C'est particulièrement vrai dans les pays du Sud où la très grande majorité des populations les plus pauvres sont des agriculteurs, pêcheurs... dépendant directement de l'état de santé de l'écosystème pour leur subsistance. Les populations pauvres sont également plus exposées aux nuisances environnementales dans les pays occidentaux, c'est ce que documente depuis les années 1980 le mouvement de la justice environnementale (par exemple, en France, une étude réalisée dans les plus grandes villes montre une corrélation entre la défaveur socio-économique dans certains quartiers et l'exposition aux polluants atmosphériques).

Elles sont aussi plus vulnérables car ne disposent pas de protection ou capacité d'adaptation face aux catastrophes (cf LS 25 et LS 48). D'où l'augmentation du nombre de migrants climatiques qui n'ont pas d'autres choix que de quitter leurs terres.

Et les populations les plus pauvres sont aussi les moins responsables des dégâts écologiques, en particulier de l'émission de gaz à effet de serre (GES). Le poids des émissions historiques des pays du Nord suppose de prendre au sérieux le principe de « responsabilités communes mais différenciées » (cf LS 170) : il est impossible de demander les mêmes efforts de réduction d'émission de gaz à effet de serre à tous les pays. Il y a une obligation éthique des pays du Nord à aider à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique des pays moins responsables historiques de ce dérèglement.

Entre 1998 et 2013 ; selon Piketty, les 10% les plus riches ont émis 50% des GES quand les 50% les plus pauvres n'en émettaient que 10%. Au niveau de la France, les 10% les plus pauvres ont une empreinte carbone environ 3 fois inférieure à celle des 10% les plus riches.

« Il y a une vraie “ dette écologique ”, particulièrement entre le Nord et le Sud, liée à des **déséquilibres commerciaux**, avec des conséquences dans le domaine écologique, et liée aussi à **l'utilisation disproportionnée des ressources naturelles, historiquement pratiquée par certains pays (...)** Le réchauffement causé par l'énorme consommation de certains pays riches a des répercussions sur les régions les plus pauvres de la terre, spécialement en

Afrique (...) À cela, s'ajoutent **les dégâts causés par l'exportation vers les pays en développement des déchets solides** ainsi que de liquides toxiques, et par **l'activité polluante d'entreprises** qui s'autorisent dans les pays moins développés ce qu'elles ne peuvent dans les pays développés (...) » (LS 51-52)

Il y a pourtant une nécessité d'un « juste » développement au Sud : « Les pays pauvres doivent avoir comme priorité l'éradication de la misère et le développement social de leurs habitants (...) Il est vrai aussi qu'ils doivent développer des formes moins polluantes de production d'énergie, mais pour cela ils doivent pouvoir compter sur l'aide des pays qui ont connu une forte croissance au prix de la pollution actuelle de la planète. » (LS 172)

3/ Changer nos modèles de pensée et nos paradigmes

3.1 Sortir de l'anthropocentrisme déviant

Le pape critique la vision moderne qui pense l'homme comme extérieur à la nature et au-dessus d'elle, indépendant d'elle. Il rappelle que nous sommes aussi nature, inclus dans la nature, créature parmi les créatures, en « communion de création avec elles » car interdépendants.

Cette vision nous appelle au respect, à une forme de fraternité universelle, même si elle ne signifie pas que toutes les formes de vie se valent. Il ne s'agit pas de nier la dignité éminente de l'humain mais de la voir comme une responsabilité particulière qui lui est confiée.

François revient sur la compréhension de Gn 1, 28 (l'appel que Dieu adresse à l'humain à « dominer la terre ») et invite à dépasser l'anthropocentrisme dévié. Cette domination n'est pas un droit despotique sur le reste du vivant car Gn 1, 18 doit être complété par Gn 2, 15 qui invite ce même humain à « garder » le jardin du monde. On pourrait aller encore plus loin (selon une réflexion de Jérôme Gué, sj) en rappelant la racine de « dominer » : « dominus » évoque le maître de maison. Or, celui qui est le véritable maître est le Christ qui se définit comme tel au moment de laver les pieds de ses disciples en Jn 13 (« Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites bien, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi, le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres... »). Ainsi, si l'humain est appelé à dominer, c'est à l'exemple du Christ pour « laver les pieds » de la Création.

3.2 Reconnaître la valeur propre des autres créatures

LS insiste sur la « valeur propre » des créatures non-humaines et la « valeur intrinsèque » des écosystèmes (ils ont une valeur en eux-mêmes, pas seulement en fonction de leur utilité pour l'homme).

3.3 La critique du paradigme techno-économique

Le paradigme techno-économique que critique le pape François peut être compris comme une manière de tout envisager du point de vue technique, avec une vision extérieure qui analyse, découpe, se place au-dessus de ce que l'on étudie. Cette vision est problématique car nous sommes à l'intérieur des écosystèmes, dépendant d'eux et la nature n'est pas une matière inerte mais un tissu de relations, d'informations, d'énergie d'où peut émerger des choses nouvelles. Surtout la technique a une vision utilitariste. Dans le domaine technique, les critères les plus importants sont l'utilité, la rapidité et l'efficacité. Mais, quand ces critères débordent sur d'autres domaines et deviennent les seuls critères pour tout juger en particulier la vie, la société, la nature..., les catastrophes ne sont pas loin... D'autant plus que la technique n'est plus guidée par des finalités éthiques, mais elle est devenue autonome, un progrès technique en appelant un autre sans que l'on soit en mesure de s'arrêter quand le bien commun le demanderait.

Ce paradigme se traduit dans notre approche économique :

- Nous envisageons comme seul critère de notre économie la rentabilité immédiate. Ce n'est pas compatible avec le souci de l'environnement et les problèmes des plus pauvres qui sont des problèmes qui demandent une visée à long terme... surtout dans un contexte de financiarisation de l'économie où l'on gagne plus à très court terme par la spéculation qu'en investissant dans une économie au service de l'emploi et de besoins réels.
- Nous pensons que le marché libre (un marché divinisé basé sur la privatisation et la marchandisation de tout, même de la nature) va à lui seul résoudre les problèmes, sans besoin de régulation éthique... mais l'environnement ne peut être protégé par les lois du marché.
- Dans ce marché divinisé, la croissance économique indéfinie est perçue comme obligatoire. Elle est devenue un « mythe » : nous croyons que tout va se résoudre par une augmentation de la croissance, qu'il nous faut laisser le marché faire. Mais la croissance du PIB n'est pas un bon indicateur : il ne dit rien de la répartition de la richesse par exemple. Augmenter le PIB ne sert à rien si la richesse produite se dirige vers les plus riches qui n'en ont pas besoin pour une vie digne et si rien n'est dit de la pression sur l'environnement qu'elle engendre. Pour le pape François, la recherche de la croissance « suppose le mensonge de la disponibilité infinie des biens de la planète, qui conduit à la " presser " jusqu'aux limites et même au-delà des limites »... comme s'il existait « une quantité illimitée d'énergie et de ressources à utiliser » qui se régénérerait d'elle-même (LS 106).

Ce système économique (marché dérégulé, mythe de la croissance infinie...) ne tient qu'avec des populations consuméristes qui ont besoin d'acheter toujours plus... et en même temps c'est lui qui a besoin de rendre les populations droguées à la consommation pour fonctionner.

3. 4 Se libérer du consumérisme, « reflet subjectif du paradigme technocratique » (LS 203)

Il faut que les populations les plus riches sortent de la croissance, de la surconsommation devenue folle (on crée des besoins) pour que d'autres populations puissent satisfaire leurs vrais besoins. (LS 193)

LS 203 : Sortir de notre addiction à la consommation est le cœur du problème. Appelle une conversion écologique profonde.

« l'obsession d'un style de vie consumériste ne pourra que provoquer violence et destruction réciproque, surtout quand seul un petit nombre peut se le permettre. » (204)

C'est pourquoi, pour le pape François, il ne s'agit pas seulement de consommer de manière plus responsable (ce qui est important, cf LS 206 : « Acheter est non seulement un acte économique mais toujours aussi un acte moral ») mais surtout de consommer moins de choses inutiles.

Et cela ne peut pas se faire avec de nouvelles lois ou injonctions seulement mais en éduquant à la sobriété heureuse : défi éducatif et spirituel pour redonner le goût aux plus jeunes de ce qui est gratuit (les relations, le contact avec la nature, le service, la beauté, l'art...).

4/ La conversion écologique : gratitude, sobriété et partage

Il y a dans cet appel à la sobriété une bonne nouvelle : sortir de la folie du consumérisme pour retrouver une vie désirable

LS 223 : « La sobriété, qui est vécue avec liberté et de manière consciente, est libératrice. Ce n'est pas moins de vie, ce n'est pas une basse intensité de vie mais tout le contraire (...) On peut vivre intensément avec peu, surtout quand on est capable d'apprécier d'autres plaisirs et qu'on trouve satisfaction dans les rencontres fraternelles, dans le service, dans le déploiement de ses charismes, dans la musique et l'art, dans le contact avec la nature, dans la prière. Le bonheur requiert de savoir limiter certains besoins qui nous abrutissent, en nous rendant ainsi disponibles aux multiples possibilités qu'offre la vie. »

Cela suppose un changement de regard, une éducation à la beauté, au gratuit. Défi éducatif et spirituel du chapitre 6 de LS.

Mais ce changement profond va de pair avec un engagement associatif et politique (LS 231).